

Convocation à l'AG dématérialisée du 13 novembre 2020

Paris, le 2 novembre 2020

Chers confrères,

La prochaine Assemblée générale du Conseil national des barreaux se déroulera **le vendredi 13 novembre de 10h à 13h puis de 14h à 17h par voie dématérialisée.**

Les modalités et codes de connexion à la plateforme mise en place vous seront communiquées ultérieurement.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée générale et communications de la présidente
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 octobre 2020 (vote de l'assemblée)
3. Articles 99/100 et consultants juridiques étrangers (vote de l'assemblée) – Rapporteur : **Florent Mereau**
4. Rapport sur la modernisation de l'audience (vote de l'assemblée) – Rapporteur : **Carine Denoit-Benteux**
5. Etats généraux de l'avenir de la profession :
5.1 Rapport sur la place de l'avocat dans le fonctionnement des juridictions (propositions n°2 et 3) (vote de l'assemblée) – Rapporteur : **Anne-Laure-Hélène Des Ylouses**
6. Rapport sur le financement de la formation professionnelle pour l'année 2021 (vote de l'assemblée) – Rapporteur : **Manuel Ducasse**
7. Rapport sur le projet de règlement intérieur national des CRFPA (vote de l'assemblée) – Rapporteurs : **Karline Gaborit et Véronique Tuffal-Nerson**
8. Rapport sur l'interprofessionnalité d'exercice (vote de l'assemblée) – Rapporteur : **Audrey Chemouli**
9. Présentation du Vademecum sur la pluralité d'exercice (vote de l'assemblée) – Rapporteur : **Catherine Jonathan-Duplaa**
10. Présentation des projets de convention sur la communication électronique en matière civile et pénale (vote de l'assemblée) – Rapporteurs : **Sandrine Vara et Vincent Pénard**
11. Rédaction d'un guide pratique sur l'activité de représentation d'intérêts (vote de l'assemblée) – Rapporteurs : **Thomas Charat et Anne-Laure-Hélène des Ylouses**
12. Rédaction d'un guide pratique « Entreprises et Droits de l'homme » (vote de l'assemblée) – Rapporteurs : **Thomas Charat et Véronique Tuffal-Nerson**
13. Présentation des résultats de l'étude métier de l'Observatoire – Rapporteur : **Jean-Michel Calvar**
14. Questions diverses

Le format de cette assemblée imposera une limitation du temps de parole dans les débats et la désignation d'un rapporteur par chaque groupe pour chacun des points de l'ordre du jour.

Les questions des élus devront être adressées aux rapporteurs en amont de l'assemblée générale.

Veuillez croire, Chers confrères, à l'assurance de mes sentiments bien confraternellement dévoués et les meilleurs.



Christiane Féral-Schuhl
Présidente